



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE LA FEMME DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE

CABINET DU MINISTRE DELEGUE CHARGE DE LA MICROFINANCE ET DE L'ECONOMIE

SOLIDAIRE

DIRECTION DE LA MICROFINANCE

**Termes de référence de l'atelier de Planification
opérationnelle de la nouvelle Lettre de Politique
Sectorielle de la Microfinance
Du 21 au 24 juillet 2015**

Juillet 2015

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement du Sénégal a élaboré en 2004 une Lettre de Politique sectorielle de la micro finance (LPS/MF) dont la mise en œuvre a été prorogée jusqu'en 2013. Un nouveau processus a été lancé le 05 février 2013, pour élaborer une 2^{ème} lettre de politique sectorielle sur un horizon de dix (10) ans.

Dans le cours de ce processus, un atelier de planification stratégique a regroupé, du 09 au 11 juin 2015, à Saly, l'ensemble des acteurs du secteur.

Ce conclave a permis de décliner un projet de vision de l'Etat pour le secteur, mais également la définition du cadre stratégique devant structurer la nouvelle LPS/MF (objectifs spécifiques et résultats attendus).

La vision proposée est ainsi déclinée : *« Un secteur de la microfinance inclusif et performant au service d'une économie émergente, dans une société solidaire ».*

Le cadre stratégique qui a été défini est organisé autour de trois objectifs stratégiques, notamment :

- Adapter le cadre juridique, institutionnel et la gouvernance des SFD ;
- Améliorer l'offre quantitative et qualitative des services financiers des SFD et les canaux de distribution ;
- Renforcer la structuration de la demande.

Afin de mieux impliquer les acteurs à la base, quatre ateliers régionaux se sont tenus (Kaolack, Thiès, Saint-Louis, Ziguinchor) pour partager la vision et le cadre stratégique. Les résultats de ces derniers serviront ainsi aux travaux de l'atelier de planification opérationnelle, objet des présents termes de référence.

Ainsi, comme pour l'atelier de planification stratégique, le consultant recruté pour accompagner le processus d'élaboration de la lettre de politique sectorielle supervisera les travaux.

Il sera donc question, au cours de l'atelier, en poursuivant les objectifs indiqués ci-dessous, d'atteindre les résultats exposés ci-après en utilisant des méthodes de travail et une organisation adaptée telles que décrites dans ce document.

II. OBJECTIFS

L'objectif général de l'atelier est d'élaborer le plan d'action, le plan d'actions prioritaires et le budget de la LPS du secteur de la microfinance. De manière spécifique, il s'agira :

- de fixer les indicateurs d'objectifs, les indicateurs de résultat, les moyens et sources de vérification ainsi que les responsables de production ;
- d'identifier les actions clefs à mettre en œuvre dans l'horizon retenu par la LPSD et qui sont en cohérence avec les objectifs spécifiques retenues suite à l'Atelier de Planification stratégique;
- d'identifier, pour chaque action, les activités, sous-activités, acteurs impliqués, échéanciers de mise en œuvre, indicateurs de réalisation, source de vérification et coûts ;
- d'élaborer un plan d'action prioritaire pour les deux premières années en cohérence avec le Plan d'Action décennal, tenant compte des programmes phares du PSE et en synergie avec les programmes structurants pour le secteur ainsi que les interventions en cours ou déjà projetées dans le secteur
- d'élaborer les budgets.

III. RESULTATS ATTENDUS

Aux termes de l'atelier, il est attendu les résultats suivants :

- Les indicateurs d'objectifs et de résultats sont fixés
- le recensement des programmes en cours et les interventions projetées dans le secteur est complété;
- l'identification des programmes structurants pour le secteur et en lien avec les programmes phares du PSE est complétée par les acteurs.
- Le plan d'action décennal est élaboré;
- le plan d'action prioritaire pour les trois premières années est élaboré
- les grandes lignes des budgets sont fixées.

IV. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

L'atelier se déroulera en séances plénières et en travaux de groupes, ce qui permettra de mettre le focus sur l'aspect participatif. Ainsi, trois groupes de travail (8 membres/groupe) seront constitués en fonction des axes retenus dans

le cadre stratégique et devront renseigner les matrices des tableaux joints en annexe des présents TDR.

Le facilitateur élaborera pour chaque groupe, une fiche d'instructions sur une page au plus, pour faciliter l'imprégnation des différents participants sur les modalités de la conduite de leurs travaux.

V. MODALITES D'ORGANISATION

L'atelier est prévu pour une durée de quatre (04) jours et regroupera 24 participants évoluant dans le secteur de la micro finance dont le facilitateur et son assistant. Les participants pressentis sont représentatifs du profil requis pour garantir un bon déroulement des travaux.

VI. DOCUMENTATION A FOURNIR AUX PARTICIPANTS

Les documents ci-après seront préparés, en rapport avec les membres désignés au sein du Comité technique, qui appuieront la collecte et la mise en forme pour permettre au facilitateur de les mettre à la disposition des participants:

- Les recommandations des études diagnostiques n°1, 2 et 3 (notamment celles de l'EIFIS)
- le PAP du PSE et ses programmes phares
- le cadre stratégique validé par le Comité technique
- la liste des programmes en cours et le résumé de leurs activités
- la liste des interventions déjà projetées avec les actions envisagées
- le plan d'action issu de l'Atelier de la BID sur les innovations pro pauvres et la finance participative
- le plan de préservation de la viabilité financière des SFD
- le document de stratégie régionale d'inclusion financière de la BCEAO
- Une synthèse de l'Acte 3 de la décentralisation
- Une synthèse des conclusions des Ateliers régionaux (*à fournir par le facilitateur*).

VII. AGENDA DE L'ATELIER

HORAIRES		ACTIVITES
JOUR 1		
<i>MATINEE</i>		
09 h 00		Lancement des travaux
09 h 10 - 09 h 20		Présentation de l'Agenda et des attentes
09 h 20 - 10 h 00		Rappel du cadre stratégique y compris les lignes d'actions
10 h 00 - 10 h 30		Pause Café
10 h 30 - 11 h 00		Présentation résumé du PAP du PSE et des interventions en cours ou projetées
11 h 00 - 13 h 00		Travaux de groupes sur le plan d'action
13 h 00 - 15 h 00		Pause déjeuner
<i>APRES MIDI</i>		
15 h 00 - 16 h 00		Suite des travaux de groupes sur le plan d'action
16 h 00 - 16 h 30		Pause café
16 h 30 - 17 h 45		Suite des travaux de groupe sur le plan d'action
JOUR 2		
<i>MATINEE</i>		
09 h 00 - 09 h 30		Présentation et discussion des travaux du Groupe 1
09 h 30 - 10 h 00		Présentation et discussion des travaux du Groupe 2
10 h 00 - 10 h 30		Pause Café
10 h 30 - 11 h 00		Présentation et discussion des travaux du Groupe 3
11 h 00 - 11 h 15		Présentation de la méthodologie de Priorisation des activités
11 h 15 - 13 h 15		Travaux de Groupes sur le Plan d'Action Prioritaire
13 h 00 - 15 h 00		Pause déjeuner
<i>APRES MIDI</i>		
15 h 00 - 16 h 00		Suite des Travaux de Groupes sur le Plan d'Action Prioritaire
16 h 00 - 16 h 30		Pause café
16 h 30 - 17 h 45		Suite des Travaux de Groupes sur le Plan d'Action Prioritaire
JOUR 3		
<i>MATINEE</i>		
09 h 00 - 09 h 30		Présentation et discussion des travaux du Groupe 1
09 h 30 - 10 h 00		Présentation et discussion des travaux du Groupe 2
10 h 00 - 10 h 30		Pause Café
10 h 30 - 11 h 00		Présentation et discussion des travaux du Groupe 3
11 h 00 - 11 h 15		Présentation de la méthodologie de Budgetisation
11 h 15 - 13 h 15		Travaux de Groupes sur le Budget
13 h 15 - 15 h 00		Pause déjeuner
<i>APRES MIDI</i>		
15 h 00 - 16 h 00		Suite des Travaux de Groupe sur le Budget
16 h 00 - 16 h 30		Pause café
16 h 30 - 17 h 45		Suite des Travaux de Groupe sur le Budget

JOUR 4	
09 h 00- 09 h 30	Présentation et discussion des travaux du Groupe 1
09 h 30 - 10 h 00	Présentation et discussion des travaux du Groupe 2
10 h00 - 10 h 30	Pause Café
10 h 30 - 11 h 00	Présentation et discussion des travaux du Groupe 3
11 h 00 12 h 30	Synthèse des travaux
12 h 30 13 h 30	Discussion et adoption de la synthèse des travaux –Clôture
13 h 30- 15 h 00	Déjeuner

PLANIFICATION DES ACTIVITES POUR CHAQUE LIGNE D'ACTION DE LA STRATEGIE

LIGNE D'ACTION.....

Résultats attendus	Activités	Acteurs	Délais	Indicateurs	Moyens de vérification	Suppositions critiques

NB: Utiliser le canevas ci-après, sur la base des problèmes identifiés et traduits en objectifs. Lister l'ensemble des activités nécessaires pour atteindre les résultats, vérifier la cohérence et l'exhaustivité pour réaliser les changements recherchés.

BUDGETISATION DES ACTIVITES DU PLAN DECENNAL

[illegible]

GRILLE DE PRIORISATION DES ACTIONS

Objectif global : « Renforcer l'accès durable des populations à des services financiers adaptés sur l'ensemble du territoire national d'ici à 2025 ».

CRITÈRES	ACTION 1	ACTION 2	ACTION 3	
	<i>Adapter le cadre juridique, institutionnel et la gouvernance des SFD</i>			
Total points				
	<i>Améliorer l'offre quantitative et qualitative des services financiers des SFD et les canaux de distribution</i>			
Total points				
	<i>Renforcer la structuration de la demande</i>			
Total point				

- 1= critère fortement contre l'action
 2= critère contre l'action
 3=critère ni contre ni pour
 4=critère pour l'action
 5=critère fortement pour l'action